

PROGRAMME DE FORMATION
Conduite En Sécurité des Engins de chantier
Autorisation de conduite



Objectifs : Acquérir les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité. Connaître les risques liés à l'utilisation de ces engins concernés. Maîtriser les moyens et les méthodes permettant de prévenir les risques.

Public visé : Toute personne expérimentée dans la conduite des engins de chantier.

Prérequis :

Le candidat devra par ailleurs maîtriser la compréhension de la langue française.
Port des EPI.

DUREE : 14 heures soit 2 jours

Nombre de stagiaires : 6 personnes maxi.

Modalité d'accès : Inscription après validation d'un devis et d'une convention

Délais d'accès : Durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la formation 48 heures minimum.

Tarif : Formation INTER 550€ Net de taxes.
Formation INTRA nous consulter.

Dates des sessions : Nous contacter
04.68.95.74.09 / 06.26.63.62.31
ou consulter notre site internet
www.prpsafety.fr

CONTENU :

Accueil

Présentation du formateur et de l'organisme de formation
Tour de table

Connaissances théoriques : 3h30

Connaissances générales
Technologie des engins de chantier
Les principaux types d'engins de chantier, les catégories de CACES®
Les règles de circulation applicables aux engins de chantier
Les risques liés à l'utilisation des engins de chantier
Exploitation des engins de chantier
Vérifications d'usage des engins de chantier
Les différents types de réseaux
Les différents risques liés à l'intervention à proximité des réseaux

Savoir-faire pratiques : 3h30

Présentation du déroulement :
Prise de poste et vérification
Conduite et manœuvres
Fin de poste - opérations d'entretien quotidien Maintenance
Questions/réponses, libres échanges.

EVALUATION DES CONNAISSANCES ET SAVOIR FAIRE :

La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention d'une note moyenne minimale de 70/100

La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du

PROGRAMME DE FORMATION
Conduite En Sécurité des Engins de chantier
Autorisation de conduite

Suite :

Présentation du formateur et du déroulement de l'évaluation : 07h00



Evaluation théorique :

Thèmes évalués :

- Connaissances générales
- Circulation des engins de chantier
- Fin de poste – maintenance

Evaluation pratique :

Thèmes évalués :

- Prise de poste et mise en service
- Conduite et circulation
- Travaux de base
- Opération de levage
- Chargement et déchargement sur un porte-engins
- Fin de poste et maintenance

Correction du test théorique

Annonce des résultats en fin de journée.

Clôture de la journée

Moyens Pédagogiques : Salle de formation de 2m² minimum par personne pour la formation et la réalisation du test théorique (sauf exigence réglementaire différente), supports audiovisuels appropriés aux sujets traités, livret de formation remis à chaque stagiaire.

Moyens humains : Formateurs qualifiés en prévention.

Matériel et équipements : engins conforme et correspondant à la recommandation R482 ; 1 aire d'évolution de 225m² mini ; sol adapté aux épreuves à réaliser. Chargement des matériaux, déchargement des matériaux (100m² mini) ; unité de transport (camion, benne sur remorque ou motobasculeur) adaptée à la pelle ; Accessoires de levage adaptés aux charges à manutentionner ; camion ou remorque porte-engins adapté(e) à l'engin (si option porte-engin). Plusieurs charges : simple (masse ≥50 % capacité nominale de l'engin) Complexe (masse ≥50 % capacité nominale de l'engin, centre de gravité déporté) Longue (masse ≥ 25% capacité nominale de l'engin, longueur ≥ 4 m).

Les modalités de suivi du stagiaire et d'évaluation d'acquis : QCM pour l'évaluation théorique, mise en situation pour l'évaluation pratique.

Le lieu de formation :

175/191 Avenue de Prades, 66000 Perpignan et/ou sur votre site si l'aménagement le permet.

Accessibilité aux personnes handicapées : Notre salle de formation est accessible aux personnes handicapées. Les moyens de la prestation pourront être adaptés en fonction du handicap : nous contacter.

Responsable pédagogique et référent technique :

M. KAMEL BELKACEM.

contact@prpsafety.fr

Documents/Validation : Une attestation de formation sera délivrée au participant ayant suivi l'intégralité de la formation théorique et pratique.

Actualisation : Tout conducteur d'engins de chantier doit, au moins tous les 10 ans, réactualiser ses connaissances et savoir-faire